

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 13 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élisabeth DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL MM. Frédéric VAILLANT, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint,
M. Karim CHALABI, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 28 février 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==0000==--

N° 2025/030 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025 – APPROBATION

Vu le Code de Collectivités Territoriales,

Considérant les avis des différentes commissions municipales ;

M. le Maire présente le budget annexe Assainissement 2025, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 074-217402809-20250313-CM25030-BF

SLOW

INVESTISSEMENT DEPENSES	
1 118,73	Restes à réaliser
0,00	16 (remb. dette)
22 120,00	20 (études)
72 490,90	21 (acquisitions)
1 174 658,90	23 (travaux - inscriptions nouvelles)
28 836,90	040 (opérations d'ordre)
0,00	001 (déficit reporté)

1 299 225,43

INVESTISSEMENT RECETTES	
0,00	Restes à réaliser
0,00	10 (dotations et fonds)
0,00	13 (subventions reçues)
343 556,94	001 (excédent reporté)
100 000,00	040 (opérations d'ordre)
236 300,00	021 (virement du fonctionnement)
619 368,49	1068 Affectation du résultat

1 299 225,43

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
609 536,90	011 (charges à caractère général)
35 000,00	012 (charges de personnel)
133 000,00	014 (Reversements)
0,00	65 (Autres charges)
0,00	66 (charges financières)
15 000,00	67 (charges exceptionnelles)
100 000,00	042 (opérations d'ordre)
236 300,00	023 (virement à l'investissement)

1 128 836,90

FONCTIONNEMENT RECETTES	
1 098 000,00	70 (produits des services)
0,00	73 (impôts et taxes)
0,00	74 (dotations, subventions)
1 000,00	75 (Produits de gestion)
0,00	76 (produits financiers)
1 000,00	77 (produits exceptionnels)
28 836,90	042 (opérations d'ordre)
0,00	002 (excédent reporté)

1 128 836,90

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe Assainissement 2025 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de fonctionnement, recettes de fonctionnement, dépenses d'investissement et recettes d'investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 mars 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Chantal PASSET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 20 MARS 2025 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 21 MARS 2025

THÔNES, le

21 MARS 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLE

